

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4220092	13006097	20054958 20058777 40000728 20062113 40001106 40001126 20081626	Parka hiver bleu

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200542	noir	100% polyester + polyuréthane Mebrane

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Reflex-Material :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2019 - Protection contre la pluie (Classe 2 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 1 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° ZH515 209603.1 und ZH515 209603.2

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 07.05.24



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement